



WEBSITE:  
www.ovs-sic.be  
EMAIL:  
info@ovs-sic.be

**VOORZITTER - PRÉSIDENT**  
**OVS/SIC**  
Joachim Permentier

**VICE VOORZITTER -**  
**VICE PRÉSIDENT**  
**OVS/SIC**  
Olivier Quadt

**ALGEMEEN SECRETARIS -**  
**SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**  
**OVS/SIC**  
Sarah Fiers

**NATIONAAL SECRETARIS**  
**OVS**  
Kasper  
Van Maldergem

**SECRÉTAIRE NATIONALE**  
**SIC**  
Sylvie Wustenbergs

**O** nafhankelijke

**V** akbond

**S** poorwegpersoneel

**S** yndicat

**I** ndépendant

**C** heminots



Madame, Monsieur,

Les événements récents survenus le vendredi 28 août avec le train 19710, qui est resté immobilisé pendant pas moins de cinq heures à l'approche de la gare de Tourcoing avec environ 150 voyageurs à bord, sont particulièrement graves et mettent une nouvelle fois en évidence un problème fondamental : sur le réseau ferroviaire français, nos accompagnateurs de train se retrouvent trop souvent seuls face à ce type de situation d'urgence.

Les conditions à bord étaient tout simplement déplorables. Pendant cinq heures, il n'y avait pas de climatisation, aucune distribution d'eau et aucune possibilité d'utiliser les toilettes. La situation est devenue à ce point critique que les voyageurs ont commencé à partager spontanément de la nourriture et des boissons entre eux. Il va sans dire qu'une telle situation a dû être particulièrement éprouvante pour les 150 voyageurs, mais tout autant pour notre collègue qui était à ce moment-là responsable de l'accompagnement du train.

Notre collègue s'est pleinement investie pendant toute la durée de l'incident. La liste des appels effectués depuis son téléphone montre clairement les nombreux efforts qu'elle a déployés afin de joindre les services et les responsables concernés, et d'organiser l'aide nécessaire. Malgré tous ces efforts, un soutien adéquat n'a pas été apporté.

Ce qui est également particulièrement préoccupant, c'est qu'une nouvelle fois, aucune responsabilité claire n'a été assumée par les différentes parties concernées. Alors qu'un train transportant environ 150 voyageurs était immobilisé pendant plusieurs heures, les discussions semblaient principalement porter sur la question de savoir qui devait finalement assumer quelle responsabilité. Pendant ce temps, notre collègue devait, seule à bord, tenter de gérer la situation du mieux possible.

Des voyageurs ont également appelé le numéro d'urgence, mais les services de secours ne se sont finalement pas rendus sur place. Que, dans une telle situation, la presse ait apparemment été plus facilement joignable que les services compétents est particulièrement préoccupant et nécessite une évaluation approfondie.

Il ne s'agit en outre pas d'un incident isolé. Il y a quelques mois déjà, une situation similaire s'était produite sur le réseau français. Lorsqu'un nouvel incident survient avec les mêmes défaillances structurelles, nous ne pouvons plus parler d'une situation exceptionnelle. Cela révèle un problème qui doit être traité de toute urgence et de manière structurelle.

À cela s'ajoute le fait que les communications sont particulièrement défaillantes à plusieurs endroits du réseau français. Une mauvaise couverture téléphonique peut déjà poser problème dans une situation de travail normale, mais en cas d'urgence, elle peut avoir des conséquences directes sur la sécurité des voyageurs comme du personnel ferroviaire.

Nous souhaitons également exprimer explicitement notre reconnaissance envers les deux collègues TBG qui ont apporté un soutien particulièrement précieux à notre collègue durant cette situation difficile. Elles voyageaient à titre privé à ce moment-là et, bien qu'elles ne soient pas en service, elles ont spontanément pris leurs responsabilités et sont venues en aide à leur collègue. Elles méritent à ce titre nos sincères remerciements.

Dans le même temps, nous ne pouvons pas accepter que l'issue favorable d'une telle situation dépende de la présence fortuite de collègues voyageant



WEBSITE:  
www.ovs-sic.be  
EMAIL:  
info@ovs-sic.be

**VOORZITTER - PRÉSIDENT**

**OVS/SIC**

Joachim Permentier

**VICE VOORZITTER -**

**VICE PRÉSIDENT**

**OVS/SIC**

Olivier Quadt

**ALGEMEEN SECRETARIS -**

**SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

**OVS/SIC**

Sarah Fiers

**NATIONAAL SECRETARIS**

**OVS**

Kasper

Van Maldergem

**SECRÉTAIRE NATIONALE**

**SIC**

Sylvie Wustenbergs

**O** nafhankelijke

**V** akbond

**S** poorwegpersoneel

**S** yndicat

**I** ndépendant

**C** heminots



à titre privé.

Cette situation doit être traitée de toute urgence

Nous demandons dès lors instamment à la direction de réunir, dans les plus brefs délais, l'ensemble des parties concernées autour de la table afin de conclure des accords clairs et contraignants.

Il doit être défini sans aucune ambiguïté :

- qui prend la direction des opérations lorsqu'un train reste immobilisé pendant une longue période
- qui est responsable de la prise en charge et du ravitaillement des voyageurs
- qui contacte les services de secours et assure le suivi de leur intervention
- qui est responsable de la communication avec le personnel à bord
- quel soutien un accompagnateur de train peut immédiatement attendre dans de telles circonstances
- et comment la joignabilité des services compétents sur le réseau français est garantie en situation d'urgence.

Il ne peut être question qu'un accompagnateur de train soit tenu seul responsable, pendant plusieurs heures, de la sécurité et du bien-être d'environ 150 voyageurs, tandis que les organisations concernées cherchent entre elles à déterminer qui doit assumer quelle responsabilité.

Nous attendons de la direction qu'elle prenne ses responsabilités à cet égard. La sécurité de nos accompagnateurs de train et de nos voyageurs ne peut jamais dépendre de l'improvisation, d'une disponibilité téléphonique aléatoire ou de la bonne volonté de collègues qui se trouvent fortuitement sur place pendant leur temps libre.

Nous voulons continuer à exercer notre métier de manière professionnelle et avec le sens des responsabilités qui s'impose. Mais pour cela, les moyens nécessaires, les procédures adéquates, le soutien requis et des responsabilités clairement définies doivent également être garantis.

La situation actuelle n'est plus acceptable. Il ne s'agit pas d'une question de confort, mais bien de sécurité et de responsabilité. Des mesures doivent maintenant être prises afin d'éviter que nous nous retrouvions à nouveau dans une situation similaire.

Nous comptons dès lors sur une suite concrète et urgente et attendons qu'une concertation soit organisée à très court terme avec les parties concernées.

Tant qu'une réponse claire et satisfaisante n'aura pas été apportée à ces questions, la sécurité de nos accompagnateurs de train et de nos voyageurs sur cette liaison ne pourra pas être suffisamment garantie. Dans ces circonstances, le SIC ne peut accepter que ces trains continuent à circuler sans garanties supplémentaires et sans procédures d'urgence claires. Nos membres ne peuvent pas être laissés à leur sort tout en étant censés assumer seuls l'entière responsabilité de telles situations.

Si aucune mesure concrète n'est prise à très court terme, nous nous verrons contraints d'envisager l'ensemble des moyens syndicaux et légaux à notre disposition afin de protéger leur sécurité.

Cordialement,  
Hilde Baekelandt – SIC